

Les villes dans la nébuleuse des réseaux verts

Sous l'impulsion du sommet de la Terre de Rio en 1992, de nombreux réseaux « verts » se sont emparés de la question du développement durable. Entre proposition d'accompagnement, expertise ou lobbying, les collectivités disposent d'espaces et d'outils pour concrétiser leurs actions. Encore faut-il qu'elles s'y retrouvent. Petite typologie pour y voir plus clair.

« 50 % des émissions de CO₂ sont la conséquence directe des décisions d'élus locaux », annonce Ronan Dantec, adjoint au maire de Nantes, chargé de représenter les collectivités locales dans les négociations à Copenhague. C'est pour cela qu'il incite vivement les territoires français à s'organiser et à participer à des réseaux qui donnent un poids plus important à leurs actions. Pour autant, s'y retrouver dans le « maquis » des différentes organisations rassemblant des autorités locales engagées dans la lutte pour le développement durable relève de la gageure. Entre réseaux généralistes et spécialisés, internationaux et locaux, institutionnels et associatifs, c'est toute une nébuleuse qui s'est mise en place, depuis une quinzaine d'années, animée cependant par une idée directrice : la ville et les pouvoirs locaux ont un véritable rôle à jouer pour répondre aux défis environnementaux.

Nébuleuse

Le mouvement est né dans les années 90. Le sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992, a permis de généraliser la notion de développement durable, et a mis en place

Objectif : intégrer des politiques urbaines dans une démarche de durabilité.

l'idée d'agenda 21. Ce plan d'action se décline à tous les niveaux, il doit guider les décisions pour mettre en place les principes du développement durable. La signature de la Charte d'Aalborg (voir encadré p.13), en 1994, a donné une suite européenne à ce mouvement. Les collectivités territoriales signataires (elles étaient 67 en 1994, elles se sont maintenant 2 600)

se donné pour objectif « l'intégration des politiques urbaines dans une démarche de durabilité globale ».

Mais les élus locaux n'en restent pas aux déclarations d'intention. Dans ce contexte, s'est imposé l'idée de créer des réseaux qui puissent relier les villes entre elles. Ce maillage a été pensé pour permettre aux acteurs du développement durable de se rencontrer, d'échanger, mais aussi de mettre en place un lobbying en direction d'autres instances – comme les gouvernements nationaux ou les négociateurs internationaux. Certains vont plus loin, en proposant une véritable expertise, ou un pilotage sur des actions très concrètes.

Pour s'y retrouver, il convient de tenter une petite typologie. Première difficulté : un grand nombre de réseaux de villes écolos s'entremêlent, ont des politiques communes et travaillent ensemble. « Il n'est pas rare que les villes soient membres de plusieurs réseaux, et que la même personne gère les relations avec ces différents réseaux », souligne Ronan Dantec.

En ce qui concerne les villes françaises, les réseaux présents peuvent être observés à différentes échelles : mondiale (Sud-net, ICLEI...), européenne (Alliance climat, Energy cities...), française (Comité 21, éco-maires...) et régionale (Territoires durables...) On peut ensuite les distinguer selon le type d'acteur les ayant impulsés : certains émanent d'institutions gouvernementales ou supragouver-



■ Mathis Wackernagel, fondateur du *Global footprint network* (Oakland, USA), qui développe le concept d'empreinte écologique comme outil de sensibilisation et d'évaluation des politiques locales durables. ■

nementales, d'autres d'ONG et d'organisations de la société civile, d'autres de regroupements autonomes de collectivités locales. Enfin, si certains réseaux sont spécialisés dans les questions de développement durable, d'autres sont plus généralistes mais disposent de délégations spécialisées sur ces questions.

Les réseaux mondiaux

Au niveau institutionnel, *Sustainable urban development network* (Sud-net) est un réseau qui dépend des Nations Unies. S'il se concentre sur les pouvoirs locaux, son ambition est de faire travailler tous les acteurs de la chaîne : les ONG, les gouvernements et les autorités locales. Une philosophie mise en pratique, par exemple, pour des villes africaines, comme Maputo au Mozambique, où Sud-net a réuni la municipalité, des

centres de recherche locaux et plusieurs ONG pour évaluer et agir contre les risques climatiques.

Toujours au niveau supranational, le Conseil international pour les ini-

Le plus important réseau mondial met l'accent sur l'implication des acteurs locaux dans la décision.

tatives environnementales locales (*International council for local environmental initiatives*, ICLEI) est l'un des réseaux les plus importants dans le monde. Créé en 1990, à l'occasion du congrès mondial des collectivités locales pour un avenir durable, il se décline selon des grandes aires

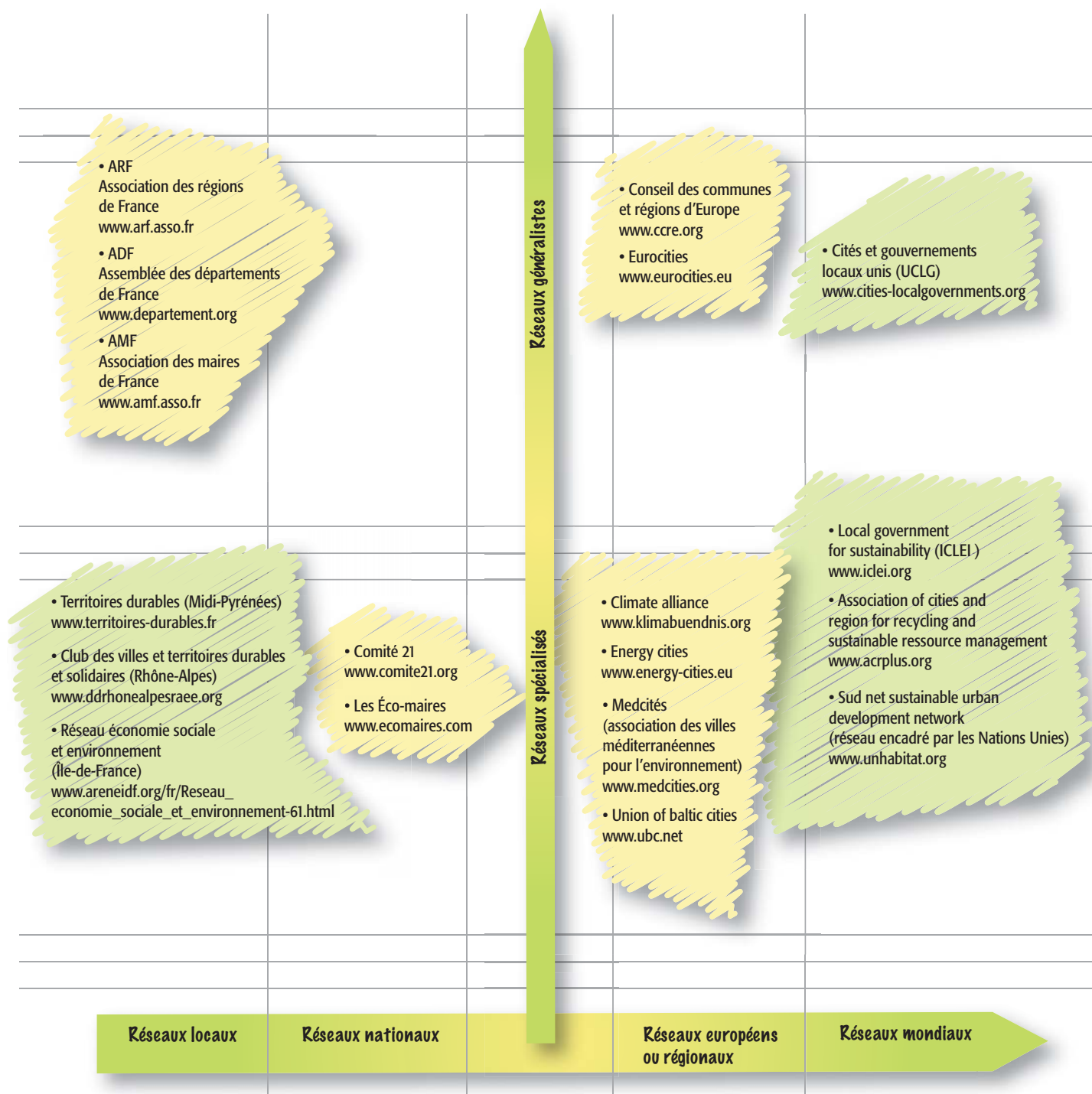
régionales et regroupe plus de 1 118 collectivités locales. L'ICLEI joue un rôle important de diffusion et de partage des idées, notamment concernant l'« écobudget », et l'idée de « ville résiliente ». C'est aussi le réseau qui a été choisi par l'Europe pour la mise en place de la « campagne européenne pour les villes durables ». Pour Konrad-Otto Zimmermann, responsable de la section européenne de l'ICLEI, outre son aspect généraliste sur toutes les questions de durabilité, « *l'ICLEI met l'accent sur la gouvernance : comment les acteurs locaux peuvent-ils être impliqués dans des prises de décisions municipales* ».

Les réseaux européens

Pour l'Europe, les deux grands réseaux sont *Alliance climat et Energy cities*, nés tous les deux dans les années 90.

suite p. 13 >>>

Quelques grands réseaux faisant travailler les collectivités locales sur le développement durable



>>> suite de la page 11 Le premier s'appuie sur un ancrage assez important en Europe de l'Est, avec un nombre important de collectivités en Autriche et en République tchèque, le deuxième est très présent en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Alliance climat a décidé de fonder son réseau dans une perspective Nord-Sud, notamment en s'intéressant aux peuples autochtones d'Amazonie. Les villes membres s'engagent sur des objectifs chiffrés, par exemple, la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 10 % tous les 10 ans, mais aussi dans des projets de coopération et de développement local avec les pays du Sud. *Energy cities*, comme son nom l'indique, se spécialise dans des questions de futur énergétique, avec un double volet : la réduction de la consommation énergétique et le développement des énergies renouvelables. Les deux associations sont en étroites relations avec les institutions de l'Union européenne, à la fois dans un rôle de conseil, mais aussi de lobbying. La campagne européenne pour les villes durables, orchestrée par la commission européenne en coopération avec de nombreuses associations, participe aussi de cette mise en réseau, notamment en récompensant, chaque année, la ville « la plus durable ». Stockholm a ainsi été désignée, pour la première édition, en 2010.

Les réseaux français

En France, les pionniers de la mise en réseau ont été l'association Comité 21, couvrant toute la France, mais aussi Territoires durables, dans la région Midi-Pyrénées. Comité 21 a été créée en 1995, et réunit actuellement 400 membres. Sa particularité est d'associer autant les collectivités territoriales que les associations et les entreprises, avec un accent important mis sur l'éducation. Territoires durables a été le premier réseau régional monté en France, dès 1997. Soutenue par la région Midi-Pyrénées, cette association a fait un important travail de sensibilisation à des projets durables, quelle que soit la taille des territoires concernés, du petit village à l'agglomération. Elle participe aussi à tous les grands rassemblements sur

ces questions pour pouvoir ensuite retraduire ces informations à ses adhérents.

Plusieurs associations régionales ont continué, par la suite, sur ce modèle, certaines avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Frilosité française

On peut aussi préciser que certaines associations plus généralistes ont une délégation climat qui peut être importante, comme c'est le cas de l'association Cité et Gouvernances locaux Unis (UCLG), ou d' *Euroci-*

Ces réseaux sont aussi présents pour rappeler que les citoyens doivent être associés aux décisions qui les concernent.

ties, qui ont participé aux négociations sur le réchauffement climatique, à Copenhague. Si ces réseaux de villes pour le développement durable sont différents, on retrouve des constantes, qui leur permettent de s'entrecroiser et de travailler ensemble. Ils sont ainsi animés par une vision militante, persuadés que les villes ont un rôle déterminant et qu'elles peuvent agir ensemble, en dépit des lenteurs ou des timidités des gouvernements nationaux. Ronan Dantec, pour la ville de Nantes, se bat ainsi « contre une vision trop locale des politiques publiques.

Il s'agit en fait de créer un lien avec la globalité. » Pourtant, les villes françaises sont encore trop frileuses à s'investir dans des réseaux internationaux spécialisés dans les questions de développement durable. Ce sont bien souvent les mêmes villes qui sont présentes dans les différents réseaux existants. Ainsi, Angers ou Lille font partie de l'ICLEI autant que d' *Energy Cities*. Si la connaissance de l'anglais peut être un frein à l'adhésion, c'est malheureusement bien souvent l'intérêt à long terme qui n'est pas perçu, notamment en termes d'amélioration des politiques publiques. Des réseaux comme Territoires durables, qui servent de lien entre l'international et des petites communes, peuvent permettre de pallier ce manque d'investissement. Enfin, si ces réseaux semblent s'adresser aux spécialistes, ils sont aussi présents pour rappeler aux pouvoirs locaux que les citoyens doivent être associés aux décisions qui les concernent. C'est du moins ce qu'affirme Gérard Magnin, délégué général d' *Energy cities* : « Traditionnellement, on estime que l'énergie est une affaire technique, de spécialistes... Pourtant, a y regarder de plus près, ce sont des centaines de millions de gens de tous âges, de tous milieux sociaux qui détiennent une partie des clés du système. » Des citoyens qui, pour les plus militants d'entre eux, se mettent eux aussi en réseau au sein des ONG environnementales pour peser sur les débats et les pratiques locales de développement durable. Mais ceci est une autre histoire. ■ **Janoé Vulbeau**

La Charte d'Aalborg

En 1994, s'est tenue dans la ville d'Aalborg, au Danemark, la première conférence européenne sur les villes durables. L'idée est de traduire au niveau local les principes du sommet de la Terre de Rio (1992) et la mise en place d'agenda 21 locaux. C'est au départ soixante-sept gouvernements locaux qui signent la Charte des villes européennes pour le développement durable, aussi appelé Charte d'Aalborg. Celle-ci engage les collectivités signataires à mettre en place un diagnostic environnemental dans les douze premiers mois et à identifier des cibles d'actions en concertation avec la population. Les principaux points concernent un mode de vie dit durable : de la gouvernance à la gestion locale vers la durabilité ou encore l'équité sociale et la justice. Signée désormais par plus de 2 600 gouvernements locaux, elle regroupe ses membres annuellement pour désigner la ville la « plus durable ». Stockholm en 2010, puis Hambourg en 2011 ont successivement été désignées. ■ **J. V.**